



5♀/5♂ No Modern European Democracy Without Gender Equality

Août 2009

RESULTAT DES ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN 2009 ET REPRESENTATION DES FEMMES

Les élections européennes de 2009 ont eu lieu dans les 27 États membres de l'UE les 4-7 juin 2009. Au lendemain des élections, le pourcentage de femmes au Parlement européen (PE), la seule institution directement élue de l'Union européenne (UE), s'élève à **35%**. Ce résultat représente un progrès par rapport aux 30% environ au début de la législature 1999-2004 et à 16% pour la première élection directe du Parlement européen en 1979. Cependant, le **Parlement européen n'atteint toujours pas la parité, ni même le seuil de 40% de femmes** convenu par les États membres du Conseil de l'Europe.

1. Proportion de femmes au sein du présent et de l'ancien Parlement européen par État membre

Le résultat des élections montre que **près d'un quart des États membres (8 pays) ont à présent plus de 40% de femmes membres du Parlement européen (MPE)**: Finlande (61%), Suède (55,5%), Estonie (50 %), Pays-Bas (48%), Bulgarie (47%), Danemark (46,2%), France (45,8%), et Autriche (41,1%), avec deux pays ayant plus de femmes que d'hommes député-e-s européen-ne-s (Finlande et Suède).

La **majorité des États membres de l'UE (19 pays) atteignent une représentation de femmes comprise entre 30 et 40%** au sein du nouveau PE, et plus de la moitié d'entre eux (7 pays) franchissent le seuil de 35%.

Pour les **8 autres États membres, la représentation des femmes n'a pas atteint le seuil de 30%** - Slovaquie (28,5%), Lituanie (25%), Irlande (25%), Italie (25%), Pologne (22%), République tchèque (18,2%), Luxembourg (16%) - et Malte n'ayant pour la seconde fois pas une seule femme élue au Parlement européen.

En termes **d'augmentation en chiffres absolus** du nombre de femmes par délégation, l'Allemagne est en tête avec 6 femmes de plus en juin 2009 par rapport à la législature précédente. Le Royaume-Uni suit avec une augmentation de 5 femmes, puis la Pologne avec 4 femmes de plus, enfin, la Bulgarie, la Finlande et l'Italie avec 3 femmes de plus chacune.

La plus grande diminution de femmes parmi les délégations nationales a été pour l'Espagne, où le nombre de femmes a diminué de 3. Les femmes maltaises restent toujours absentes du PE.

Pour ce qui concerne la comparaison avec le niveau national, pour tous les États membres (sauf deux: la Belgique et Espagne), la **représentation des femmes est meilleure au Parlement européen que dans les parlements nationaux**.

Tableau 1: Femmes au sein du nouveau Parlement européen par Etat membre, comparée au PE 2004-2009 et à la place des femmes dans les parlements nationaux

Etat membre	Total en sièges ¹	Nombre de femmes ¹	% de femmes au PE (2009-2014) ¹	% de femmes dans l'ancien PE (2004-2009) ²	% de femmes parlements nationaux ³
FINLANDE	13	8	62%	42.9%	41.5%
SUEDE	18	10	56%	47.4%	47%
ESTONIE	6	3	50%	50%	20.8%
PAYS BAS	25	12	48%	48.2%	41.3%
BULGARIE	17	8	47%	44.4%	21.7%
DANEMARK	13	6	46%	42.9%	38%
FRANCE	72	33	44%	44.9%	18.2%
AUTRICHE	17	7	41%	27.8%	28.4%
SLOVAQUIE	13	5	38%	35.7%	19.3%
LETONIE	8	3	38%	22.2%	20%
ALLEMAGNE	99	37	37%	33.3%	32.3%
BELGIQUE	22	8	36%	29.2%	35.3%
HONGRIE	22	8	36%	37.5%	11.1%
PORTUGAL	22	8	36%	25%	28.3%
ROMANIE	33	12	36%	28.57%	11.4%
ESPAGNE	50	15	36%	27.8%	36.3%
RU	72	24	33%	26.9%	19.5%
CHYPRE	6	2	33%	0%	14.3%
GRECE	22	7	32%	29.2%	14.7%
SLOVENIE	7	2	29%	42.86%	13.3%
LITUANIE	12	3	25%	38%	24%
IRLANDE	12	3	25%	38.46%	13.3%
ITALIE	72	18	25%	20.5%	21.3%
POLOGNE	50	11	22%	14.8%	20.2%
REPUBLIQUE TCHEQUE	22	4	18%	20,8%	15,5%
LUXEMBOURG	6	1	17%	50%	23.3%
MALTE	5	0	0%	0%	8.7%
Total	736	261			
Moyenne			35.5 %	32.1%	

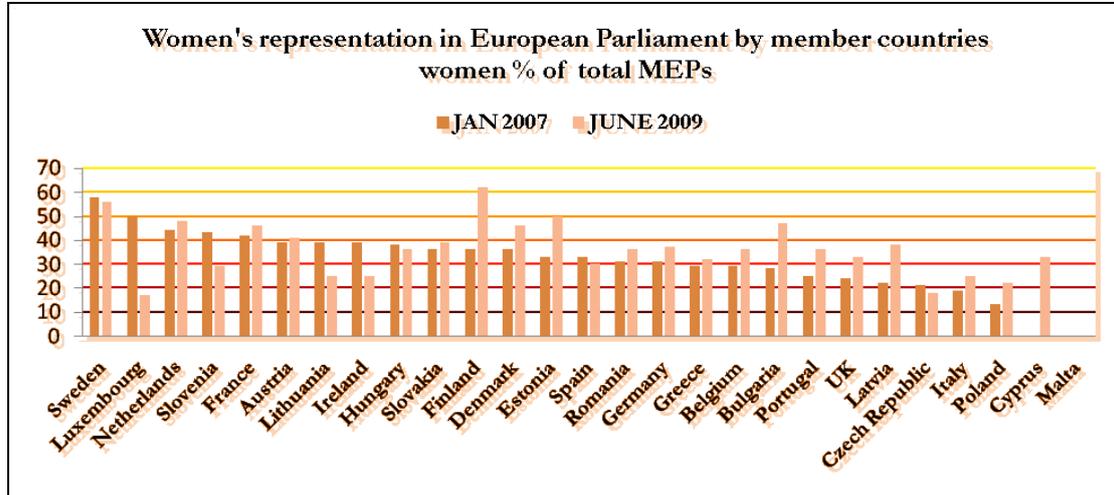
Sources:

¹ Données des colonnes 1, 2 and 3: TNS opinion en collaboration avec le PE, résultats provisoires en date du 09.07.09

² Site web PE, www.europarl.europa.eu, mars 2009

³ Commission of the European Communities, "Women in European Politics – time for action", January 2009, p.21, Fig.2. Chiffres arrondis à la première décimale.

Figure 1: Etats membres classés selon la proportion de femmes au Parlement européen en janvier 2007 et juin 2009



La comparaison est effectuée entre les données de janvier 2007, après l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE et les résultats des élections européennes de juin 2009 dans les 27 Etats membres. Le classement des Etats membres a été réalisé grâce aux pourcentages de femmes MPE élues par pays par rapport au nombre total de sièges alloués à chaque pays. Source: site web du PE www.europarl.europa.eu, janvier 2007 et juillet 2009.

2) Femmes au Parlement européen par groupe politique

En termes de **répartition totale des sièges**, la hiérarchie entre les trois grands groupes politiques, le Parti populaire européen (PPE), le Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et des démocrates au Parlement européen (S & D) (anciennement Parti des socialistes européens-PSE-), et le Groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE), n'a pas changé de façon significative après élections européennes de 2009 Juin:

- Le PPE a 36% des sièges au Parlement européen, proche des 36,8% qu'il détenait auparavant;
- Les S&D ont diminué à 25% des sièges par rapport à 27,6%;
- ALDE a également diminué, passant de 12,7% des sièges à 11,4%.

Quant aux deux autres groupes politiques également présents dans de la dernière législature - le Groupe des Verts / Alliance libre européenne (Verts / ALE) et le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE / NGL), les changements sont les suivants: Les Verts-ALE ont accru leur présence au sein du Parlement européen de 2 points, passant de 5,5% dans la législature précédente à 7,5% des député-e-s européen-ne-s pour 2009-2014.

Le groupe GUE-NGL a subi une légère diminution de sa représentation, passant d'une présence de 5,2% à 4,7% des député-e-s.

Toutefois, par rapport à la législature 2004-2009, **la situation est sensiblement différente en termes de représentation des femmes au sein des différents groupes politiques:**

- Le PPE a montré la plus forte augmentation de la représentation proportionnelle des femmes, avec une augmentation de 10 points: passant de 24,3% à 33,6% de femmes en son sein dans la nouvelle législature ;

- Le groupe des socialistes et démocrates perdent un certain nombre de femmes : 40,2% de femmes contre 41,2% dans la précédente législature;
- ALDE a consolidé sa représentation des femmes et a le plus haut chiffre des trois groupes les plus importantes, avec 45,2% des femmes dans la nouvelle législature, une hausse par rapport à de 40,4% de femmes en 2004-2009 ;
- Le nombre de femmes au sein du groupe des Verts-ALE a sérieusement augmenté, passant de 46,5% à 54,5%. Le Groupe des Verts / ALE a la plus forte proportion de députées.
- Dans le groupe GUE-NGL la présence des femmes ont souffert un peu, passant de 29,3% à 28,5%.

Le groupe nouvellement formé des conservateurs et réformistes européens (ECR) a une présence de 12,7% de femmes parmi ses représentant-e-s.

Conclusions

Le Groupe des Verts / ALE est toujours en tête avec pour la première fois une majorité de femmes (54,5%). ALDE et le PPE font des progrès avec de bons chiffres de 45% et 33,5% respectivement, les socialistes conservent dans l'ensemble le même chiffre plutôt bon de 40,2 %, et le groupe GUE-NGL est également resté assez stable avec le chiffre plus bas de 28,5%.

Il convient de noter que la légère augmentation globale du nombre de femmes au Parlement européen est en partie due à leur représentation accrue dans les partis de centre-droit, c'est à un degré moindre attribuable à une représentation accrue des femmes dans les partis sur la gauche du spectre politique.

Tableau 2: Femmes au Parlement européen par groupe politique

Groupe politique	% total de MPE (2009-2014)	Nombre de femmes au PE (législature 2009-2014)	% de femmes MPE (2009-2014)	% total de MPE (2004-2009)	% de femmes au Parlement précédent (2004-2009)
EPP/EPP-ED	36% (265 sur 736)	89	33,6%	36,8 % (288 sur 782)	24,3%
S&D/PSE	25% (184 sur 736)	74	40,2%	27,6% (216 sur 782)	41,2%
ALDE	11,4% (84 sur 736)	38	45,2%	12,7% (99 sur 782)	40,4%
ECR	7,5% (55 sur 736)	7	12,7%		
Greens-EFA	7,5% (55 sur 736)	30	54,5%	5,5% (43 sur 782)	46,5%
GUE-NGL	4,7% (35 sur 736)	10	28,5%	5,2% (41 sur 782)	29,3%
EFD ¹	4% (32 sur 736)	5	15,6%		

¹ EFD: Europe of Freedom and Democracy Group

Source: site web PE, www.europarl.europa.eu, 15.07.09

3) Femmes au sein des organes décisionnels internes du Parlement européen

a. Présidence et vice-présidence des commissions parlementaires

La légère augmentation de la présence féminine au sein du Parlement européen après les élections de 2009 juin s'est traduite dans une augmentation plus que proportionnée du

nombre de femmes occupant des **(vice)-présidences de commissions parlementaires**. Sur les 20 président-e-s de commissions ainsi que les deux président-e-s des sous-commissions des droits humains et de la sécurité et de défense, 9 sont des femmes (**41% - anciennement 25%**). Parmi les 87 **vice-président-e-s**, 31 sont des femmes (**36% - anciennement 25%**). Néanmoins, dans deux des commissions les plus importantes du PE n'ont aucune femme dans leur direction: la commission des affaires étrangères et celle du contrôle budgétaire.

Tableau 3: Présidence et vice-présidence des commissions parlementaires

Commissions et sous-commissions du PE	Présidence		vice-présidence	
	femme	homme	Femme(s)	Homme(s)
Affaires étrangères		X		4
Budget		X	1	3
Contrôle budgétaire		X		4
Libertés civile, justice et affaires intérieures		X	3	1
Affaires économiques et monétaires	X		1	3
Questions juridiques		X	1	3
Industrie, recherché et énergie		X	2	2
Emploi et affaires sociales	X		3	1
Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		X	1	3
Agriculture		X	1	3
Pêche	X			4
Transports et Tourisme		X	1	3
Culture et Education	X		1	3
Développement	X		2	2
Affaires constitutionnelles		X	1	3
Droits des femmes	X		4	
Pétitions	X		2	2
Développement Régional	X		1	3
Droits humains (sous-commission)	X		1	2*
Sécurité et Défense (sous-commission)		X	1	3

* Le-la 4ème vice-président-e de la sous commission des droits humains sera élu-e le 31 août.

Commerce international		X	1	3
Marché intérieur et protection des consommateurs		X	3	1
Total en chiffres (% du total)	9 41%	13 59%	31 36%	56 64%
%, sauf commission des droits des femmes	38%	62%	32.5%	67.5%
% général de femmes	36.7%			
% général de femmes %, sauf commission des droits des femmes	33.65%			

Source: site web du PE, www.europarl.europa.eu, 22.07.09.

b. Présidence et vice-présidence des délégations interparlementaires

Les élections à la présidence et vice-présidence des délégations interparlementaires auront lieu à l'automne.

c. Conférence des Président-e-s

La présidence du nouveau PE est occupée par un homme, comme elle l'a été dans toute l'histoire du Parlement européen à deux exceptions près. Cet organe est composé du Président du PE, des dirigeant-e-s des groupes politiques, et d'un représentant des non-inscrits. **Il n'y a qu'une seule femme dans la Conférence des président-e-s du nouveau Parlement qui comprend 11 membres** (et 9 voix car 2 groupes politiques sont représentés par 2 personnes), et en tant que co-présidente d'un groupe politique, elle ne détient que la moitié de l'une des 9 voix dans cette instance. La Conférence des président-e-s est l'organe directeur du PE, elle est responsable de l'organisation du Parlement, de la définition de l'ordre du jour et des relations avec les autres institutions. En supposant que le représentant des non-inscrit-e-s, sera un homme, cela signifie que seulement 5,5% du pouvoir de décision dans la plus haute instance du PE sera aux mains des femmes. C'est encore pire que pendant la dernière législature : il n'y avait alors pas de femme présidant seule un groupe, mais il y avait au moins 2 femmes co-présidentes, ce qui donnait aux femmes 11% du pouvoir de décision dans cet organe.

Même si le pourcentage de femmes députées a augmenté dans les groupes politiques de centre-droit, les femmes demeurent largement exclues de la *direction* des groupes politiques. À l'exception des Verts / ALE qui a élu une femme à la coprésidence du groupe, tous les autres groupes politiques n'ont pas de femmes élues à ce niveau de décision.

Tableau 4: President-e-s des groupes politiques au PE par sexe

Groupes politiques	femme	homme
Parti populaire européen (PPE)		X
Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et des démocrates au Parlement européen (S & D)		X
l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE)		X
conservateurs et réformistes européens (ECR)		X
Groupe des Verts / Alliance libre européenne (Verts / ALE)	X	X
Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE / NGL)		X
Groupe Europe libertés démocratie		XX
Total	11.1%	88.8%

Source : http://www.europarl.europa.eu/news/public/focus_page/008-58035-201-07-30-901-20090710FCS58034-20-07-2009-2009/default_en.htm

d. Bureau du Parlement européen

Les femmes occupent **huit des 20 postes dans le Bureau du Parlement européen (40%)**, qui est chargé des questions relatives au budget, de l'administration, de l'organisation et du personnel. Ceci représente une augmentation par rapport à six femmes sur 20 dans la législature précédente (30%).

Le **Président du PE est un homme. Six des 14 vice-président-e-s sont des femmes (42,8%)**, par rapport à quatre sur 14 dans le dernier EP (28,5%), mais le poste de premier vice-président est passé d'une femme à un homme. Comme dans la précédente législature, deux des cinq questeurs sont des femmes.

e. Chefs des délégations nationales au sein des groupes politiques du PE

Au sein des groupes politiques les plus importants, les dirigeant-e-s des délégations nationales peuvent représenter une position de force. Dans le PPE, seuls 4 de ces 30 postes sont occupés par des femmes (13%). Le groupe S & D dispose de 6 femmes sur 27 chefs de délégations nationales (22%). ALDE a les meilleurs résultats avec 13 des 28 postes étant attribués à des femmes (46%).

Tableau 5: Femmes chefs des délégations nationales au sein des groupes politiques du PE

Groupes politiques	Nombre de délégations nationales	Nombre femmes chefs de délégations nationales	%de femmes chefs de délégations nationales
Parti populaire européen (PPE)	30	4	13%
Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et des démocrates au Parlement européen (S & D)	27	6	22%
l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE)	28	13	46%
conservateurs et réformistes européens (ECR)	Donnée no disponible.		
Groupe des Verts / Alliance libre européenne (Verts / ALE)	Ce groupe n'a pas de délégations nationales		
Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE / NGL)	15	4	27%
Groupe Europe libertés démocratie	Ce groupe n'a pas de délégations nationales.		
Total	100	27	27%

Sources: EPP: <http://www.eppgroup.eu/group/en/deleg.asp>; S& D: http://www.socialistgroup.eu/gpes/public/nadehome.htm?section=NET&category=NADE&request_locale=EN; ALDE : <http://www.alde.eu/en/about-us/national-delegations/>; GUE-NGL: <http://www.quenl.eu/showPage.jsp?ID=325>

2) Conclusions

La présence des femmes et leur représentation au sein du Parlement européen a augmenté après les élections européennes de juin 2009 qui a eu lieu dans les 27 États membres, atteignant le niveau de 35% des 736 député-e-s européen-ne-s. Ce niveau reste insuffisant.

En outre, les femmes sont toujours absentes des postes décisionnels de premier plan au sein du le PE. Bien que le leadership féminin des commissions parlementaires a augmenté à 38%, à la Conférence des president-e-s, l'organe décisionnel clef du Parlement, il n'y a qu'une seule femme, qui en tant que co-présidente, détient seulement 5,5% des voix.

Des mesures contraignantes pour la représentation égale des femmes et des hommes pour les élections européennes, mais aussi par rapport aux nominations politiques et aux différents processus électoraux internes au sein du Parlement. Le LEF demande aux député-e-s européen-ne-s et aux partis politiques de se pencher sur cette question d'urgence et de prendre les mesures qui s'imposent et qui sont essentielles à l'établissement d'une véritable démocratie européenne moderne.